

2 - JUIN 2026



1083

Programme Interreg NEXT MED 2021-2027

Consultation N° 61/2026

Acquisition d'un véhicule pour le compte du projet

«Mediterranean initiative to REgenerate wastewater Sludges for Optimal Use towaRd a Circular Economy»

MedRESOURCE A_T_2.3_0368



Art. 01 : Contexte de la mission :

Dans le cadre du Programme INTERREG NEXT MED2021-2027, L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), en partenariat avec 5 autres organismes, a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : " Mediterranean initiative to REgenerate wastewater Sludges for Optimal Use towaRd a Circular Economy - MedRESOURCE A_T_2.3_0368". Dans le cadre de la mise en oeuvre des activités du projet, L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) se propose d'acquérir un véhicule afin de soutenir la réalisation des activités prévues.

Art. 02 : Présentation de la consultation :

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet MedRESOURCE, L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) se propose de lancer une consultation selon la ligne budgétaire « Equipement » pour le choix d'un fournisseur pour l'acquisition d'un véhicule conforme aux caractéristiques techniques détaillées dans la présente consultation.

Art. 03 : Caractéristiques techniques :

Les soumissionnaires doivent se conformer aux caractéristiques techniques énumérées au tableau ci-dessous.

Par ailleurs ils doivent compléter leurs offres par toute information technique relative à l'identification du véhicule suivant les caractéristiques ci-après.

| Désignation | Caractéristiques minimales exigées |
|-------------------|--|
| Carrosserie | Pick up 4X2 |
| Nombre de places | 05 places y compris le chauffeur |
| Portes | 04 portes |
| Couleur | Conventionnelle et acceptée par l'administration |
| Conformité | Aux normes Européennes |
| Cylindrée | 1910 cm ³ |
| Puissance fiscale | 6 CV |
| Puissance DIN | 140 CH au minimum |
| Moteur | 4 Cylindres |
| Direction | Assistée - Exigée |
| Boite de vitesse | Manuelle 6 rapports |
| Transmission | Propulsion |



| Désignation | Caractéristiques minimales exigées |
|--------------------------------------|---|
| Energie | Diesel |
| Traitement anti-corrosion | Peinture d'usine |
| Eclairage et signalisation | Conformes au code de la route en vigueur en Tunisie |
| Système d'aide au stationnement | Exigé |
| Accoudoirs | Au minimum avant |
| Auto Radio | Installée d'origine, 4 haut-parleurs minimum, commandes au volant. |
| Air conditionné | Installé d'origine - Exigé |
| Système d'Antiblocage des freins ABS | Installé d'origine - Exigé |
| Assistance au freinage | Exigé |
| Airbags | Frontaux - Exigé |
| Antibrouillards | Exigé |
| Jantes | 16" |
| Rétroviseurs extérieurs | Electriques |
| Vitres électriques | Avant/arrière |
| Fermeture | Centrale commandée à distance |
| Volant réglable | En hauteur |
| Alarme | Antivol plus |
| Connectivité | USB et Bluetooth |
| Ecran | Tactile |
| Caméra de recul | Exigé |
| Dispositif d'aide au remorquage | Au minimum en avant |
| Ordinateur de bord | Exigé |
| Marche-pieds | Exigé |
| Fournitures et accessoires exigés | <ul style="list-style-type: none"> - Benne équipée d'un HARD-TOP avec hayon vitré. - Roue de secours avec support (de même dimensions que les roues montées). - Un cric et une manivelle à tonnage approprié, - Trousse d'outillage de bord. - Carte grise en main, - Deux plaques d'immatriculation, - Deux clés de contact, - Une clé mémonte écrou de roue, - Jeu de tapis d'origine, - Un extincteur rechargeable de capacité appropriée, - Deux triangles de signalisation. |
| Garantie | 4 ans au minimum |

Le fournisseur devra délivrer le matériel pour lequel il a soumissionné avec la carte grise et les deux plaques d'immatriculation.

A la livraison, le titulaire du marché doit remettre au coordinateur du projet MedRESOURCE les documents ci-après énumérés en trois exemplaires originaux et en couleurs, complets et rédigés en langue française :

- Les notices techniques d'entretien et d'utilisation (manuel d'entretien et d'utilisation)
- Les divers notices techniques (système d'injection, synoptique générales, circuit d'alimentation en carburant, circuit d'alimentation en air, suralimentation, système de refroidissement, freinage, etc.
- La désignation et les références des lubrifiants à utiliser pour les différents composants de la voiture ainsi qu'un catalogue des pièces de rechange.

Art. 04 : Montant de l'offre :

Le marché est à prix global et forfaitaire, en HTVA.

Art. 05 : Validité des offres

Tout soumissionnaire sera lié par son offre durant Quatre-vingt-dix jours (90j) à compter du jour suivant la date limite de la réception des offres.

Art. 06 : Clauses techniques particulières

Le véhicule proposé doit être de conception récente, « up to date » lors de la soumission, d'une durée de vie minimale de 10 ans et pouvoir fonctionner à plein rendement et donner pleine satisfaction à tout point de vue.

6.1- Respect des normes et des réglementations

Le véhicule doit être conforme, du point de vue de la conception, de la fabrication et de la sécurité, aux réglementations et normes tunisiennes en vigueur, ainsi qu'aux dispositions du Code de la route tunisien.

Il doit également respecter les normes tunisiennes et européennes en vigueur relatives aux émissions de gaz polluants et de microparticules.

6.2- Spécifications particulières

Le véhicule doit être neuf, d'origine et répondant aux exigences du cahier des charges relatif à la commercialisation de matériels de transport routier (arrêté des ministres du commerce, de l'industrie et de transport du 10 Août 1995, tel que modifié par les arrêtés de 15 Août 1996 et du Février 1999). Il est à noter aussi que le véhicule est destiné à être utilisé sur tous type de terrains, il devra donc présenter une garde au sol suffisante pour cette utilisation.

Ainsi, le véhicule devra répondre aux caractéristiques techniques minimales mentionnées dans l'article 03.

6.3- Garantie

Le vendeur est tenu de remettre à l'INRGREF un certificat de garantie du véhicule livré et de remplacer à ses frais, y compris les dépenses de main-d'œuvre, les éléments reconnus défectueux

pour vice de fabrication, de conception ou de construction conformément aux règles et usages en vigueur pendant toute la durée de garantie.

6.4- Suivi du véhicule

Durant la période de garantie, le titulaire du marché s'engage à réaliser les contrôles techniques périodiques rendus obligatoires par la réglementation en vigueur.

Art. 07 : Délai d'exécution et lieu de livraison

- Le délai de livraison est à préciser par le soumissionnaire dans son offre. Néanmoins ce délai doit être de **60 jours maximum** à compter de la date de notification de la commande.
- Le fournisseur devra délivrer le matériel pour lequel il a soumissionné avec la carte grise et les plaques d'immatriculation.
- Le véhicule sera livré à L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis ; BP 10 Ariana 2080 TUNISIE.

Art. 08 : Retard de livraison

En cas de retard dans l'exécution du marché, des pénalités seront appliquées au taux de 1/1000 de la valeur de la commande par jour de retard et à concurrence du plafond de 5% de la valeur du matériel. Auquel cas, le marché peut être résilié.

Art. 09 : Délai de garantie

Le fournisseur garantit le matériel à livrer contre tout vice ou défaut pendant toute la durée de garantie soit au minimum 36 mois en outre, il doit remettre à l'INRGREF toutes les informations concernant la garantie du véhicule.

Art. 10 : Service après-vente

Un service après-vente de 10 ans minimum, à compter de la réception du matériel fourni. Le service après-vente est obligatoire.

Art. 11 : Modalités de paiement

- Le règlement intégral en HTVA sera effectué à la réception suite à la livraison, l'essai et la mise en marche.
- A l'issue de la réception et l'essai avec satisfaction, un procès-verbal de réception sera signé par l'INRGREF. Ce procès-verbal mentionnera le cas échéant les omissions, imperfections ou malfaçons constatées.
- L'INRGREF se libérera des sommes dues par virement bancaire sur la base de la facturation établie en (5) exemplaires par le fournisseur.

Art. 12 : Choix des offres

L'offre de prix la plus avantageuse économiquement et conforme techniquement sera retenue. L'INRGREF informera seulement le fournisseur dont la soumission a été retenue.

Art. 13 : Délai et contenu du dossier de candidature

Les offres doivent parvenir à l'INRGREF sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide poste ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de l'INRGREF (contre décharge) à l'adresse suivante :

**Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF)
Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis BP 10 Ariana 2080 TUNISIE**

Portant la mention suivante :

« Ne pas ouvrir »
Consultation N° 1/2026
« Acquisition d'un véhicule pour le compte du projet « MedRESOURCE A_T_2.3_0368 »

Au plus tard le **12 juin 2026** ; le cachet du bureau d'ordre fait foi.

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Pièce N°1 : La présente consultation signée et paraphée par le soumissionnaire portant la mention « Lu et approuvé ».
- Pièce N°2 : Une copie de l'agrément de concession des matériels roulants valable à la date limite de remise des offres.
- Pièce N°3 : Un extrait récent du Registre National des Entreprises (RNE).
- Pièce N°4 : La soumission (Annexe 1).
- Pièce N°5 : Le bordereau des prix (Annexe 2).
- Pièce N°6 : Le prospectus et la fiche des spécifications techniques (Annexe 3),
- Pièce N°7 : Une fiche de renseignement généraux sur le soumissionnaire (Annexe 4)
- Pièce N°8 : Engagement d'assurer le service après-vente (Annexe 5) ;
- Pièce N°9 : Engagement sur le calendrier et lieu de livraison (Annexe 6) ;
- Pièce N°10: Engagement sur le Délai de garantie (Annexe 7).

NB :

- La non présentation de l'un des documents (Pièce N°4) et (Pièce N°5) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet des offres.
- Toute offre dont l'enveloppe extérieur comporte une indication ou qui fait référence au nom du soumissionnaire sera rejetée.
- Les candidatures reçues après la date susmentionnée ne seront pas prises en considération.
- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives.

Art. 14 : Evaluation des offres

La commission d'évaluation procède comme suit :

- Dans une première étape à la vérification des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.
- Dans une deuxième étape, la commission d'évaluation procède à la vérification et à l'examen de l'offre technique du soumissionnaire, dont l'offre financière est classée la moins disante.



En cas de conformité de son offre technique aux présents termes de référence, la mission lui sera attribuée automatiquement.

NB : En cas d'égalité entre deux ou plusieurs soumissionnaires, le taux de consommation de carburant le plus bas sera utilisé comme critère de sélection de la meilleure offre.

Art. 15 : Règlement des litiges

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunis.

Fait à
(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire

Fait à Tunis Le ...02.06.2026

**La Chargée de la Direction de l'Institut National de
Recherches en Génie Rural Eau et Forêts**




Chargée De La Direction
De L'Institut National De Recherches
En Genie Rural Eau Et Forets
Signature : Sihen-Jebari



Annexe 1 Soumission¹

Je soussigné².....
Dénomination de la Société.....
Social (adresse) Boîte postale.....
Code postal..... Ville.....
Société (adresse)
Téléphone (s)..... Fax.....
Registre de Commerce N°..... Ville.....
Affiliation à la C.N.S.S. N°..... du..... Domiciliation
bancaire.....
C.C.B. N°.....

Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions des spécifications techniques relatives à la consultation N° G.1/2026 « Acquisition d'un véhicule pour le compte du projet MedRESOURCE ».

Je m'engage et me sou mets à exécuter lesdites prestations conformément aux clauses de la présente consultation et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même des honoraires déterminés suivant mon offre financière dans le bordereau des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des prestations dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres)³:

Montant en HTVA en Chiffres :

Montant en HTVA en Lettres :

.....

Fait à, Le.....

**Nom et Prénom, date, signature
Cachet et qualité du soumissionnaire**

1 - La présente soumission doit être datée et signée.

2 - Nom, Prénoms et Qualité.

3 - Le montant de la soumission doit être obligatoirement mentionné



Annexe 2 : Bordereau des Prix

| Désignation | Quantité | Prix Unitaire HTVA (DT) | Prix Total HTVA (DT) |
|--|----------|-------------------------|----------------------|
| Véhicule (Caractéristiques indiquées dans l'article 03, tableau) | 01 | | |
| Frais d'immatriculation (Carte grise) | 01 | | |
| Frais de plaque d'immatriculation | 01 | | |
| Frais du premier entretien systématique | 03 | | |
| Montant Total HTVA (DT) | | | |
| TVA.....% | | | |
| Montant Total TTC (DT) | | | |

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettres) :

.....

Clause de conformité (obligatoire)

Nous certifions que le matériel est conforme aux spécifications du cahier des charges ainsi qu'aux normes du fabricant.

Fait à.....Le.....

Signature et cachet du soumissionnaire

[Signature]



Annexe 3 : Fiche des spécifications techniques

| Désignation | Caractéristiques minimales exigées |
|--------------------------------------|--|
| Carrosserie | Pick up 4X2 |
| Nombre de places | 05 places y compris le chauffeur |
| Portes | 04 portes |
| Couleur | Conventionnelle et acceptée par l'administration |
| Conformité | Aux normes Européennes |
| Cylindrée | 1910 cm ³ |
| Puissance fiscale | 6 CV |
| Puissance DIN | 140 CH au minimum |
| Moteur | 4 Cylindres |
| Direction | Assistée - Exigée |
| Boite de vitesse | Manuelle 6 rapports |
| Transmission | Propulsion |
| Energie | Diesel |
| Traitement anti-corrosion | Peinture d'usine |
| Eclairage et signalisation | Conformes au code de la route en vigueur en Tunisie |
| Système d'aide au stationnement | Exigé |
| Accoudoirs | Au minimum avant |
| Auto Radio | Installée d'origine, 4 haut-parleurs minimum, commandes au volant. |
| Air conditionné | Installé d'origine - Exigé |
| Système d'Antiblocage des freins ABS | Installé d'origine - Exigé |



| Désignation | Caractéristiques minimales exigées |
|-----------------------------------|--|
| Assistance au freinage | Exigé |
| Airbags | Frontaux - Exigé |
| Antibrouillards | Exigé |
| Jantes | 16" |
| Rétroviseurs extérieurs | Electriques |
| Vitres électriques | Avant/arrière |
| Fermeture | Centrale commandée à distance |
| Volant réglable | En hauteur |
| Alarme | Antivol plus |
| Connectivité | USB et Bluetooth |
| Ecran | Tactile |
| Caméra de recul | Exigé |
| Dispositif d'aide au remorquage | Au minimum en avant |
| Ordinateur de bord | Exigé |
| Marche-pieds | Exigé |
| Fournitures et accessoires exigés | <ul style="list-style-type: none"> - Benne équipée d'un HARD-TOP avec hayon vitré. - Roue de secours avec support (de même dimensions que les roues montées). - Un cric et une manivelle à tonnage approprié, - Trouse d'outillage de bord. - Carte grise en main, - Deux plaques d'immatriculation, - Deux clés de contact, - Une clé mémonte écrou de roue, - Jeu de tapis d'origine, |

Signature



| Désignation | Caractéristiques minimales exigées |
|-------------|--|
| | - Un extincteur rechargeable de capacité appropriée. - Deux triangles de signalisation. |
| Garantie | 4 ans au minimum |

Fait à.....Le.....

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 4

Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

Nom ou raison sociale :

Adresse/Siège Social :

Téléphone :

Fax :

Adresse email :

Matricule Fiscal :

Numéro du compte bancaire :

Banque :

Inscrit au registre de commerce sous le N° :

Enregistrement au bureau d'enregistrement des sociétés de :

Sous le n° :

Date d'enregistrement :

Personne, bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom et prénom) :
.....
.....

Fait à.....Le.....

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 5 Engagement d'assurer le service après-vente

Je soussigné (Nom, Prénom et Fonction).....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination)

Je m'engage à assurer la représentation en Tunisie (ci-joint l'autorisation ou l'attestation du fabricant)¹, le service après-vente et la disponibilité des pièces de rechange proposées

par nous même dans le cadre de la consultation N° 61/2026 « Acquisition d'un véhicule pour le compte du projet MedRESOURCE » pendant au moins dix 10 ans à partir de la réception définitive du véhicule.

Notre société assurera un service après-vente en pièces détachées et main-d'œuvre (un personnel réparateur qualifié et compétent).

Fait à.....Le.....

Signature et cachet du soumissionnaire

¹ Il est nécessaire de joindre l'autorisation ou l'attestation du fabricant



Annexe 6 Engagement sur « le calendrier et lieu de livraison »

Je soussigné (Nom, Prénom et Fonction).....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination)

Je m'engage par le présent à livrer le véhicule, objet de notre offre, dans le délai de jours¹ au siège social de l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis ; BP 10 Ariana 2080.

Je reconnais avoir pris connaissance que passé le délai de 60 jours, à compter de la date de l'ordre de service de la livraison du véhicule, entraînera systématiquement l'application de l'article 05 de la consultation.

Fait à.....Le.....

Signature et cachet du soumissionnaire

¹ La livraison du véhicule ne doit pas dépasser les 60 jours à compter de la date de l'ordre de service de la livraison du véhicule.



Annexe 7 Engagement sur « le délai de garantie »

Je soussigné (Nom, Prénom et Fonction).....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société
(dénomination)

Je m'engage par le présent à garantir que le véhicule livré en exécution du marché est neuf et n'a
jamais été utilisé auparavant. Je garantie en outre que le véhicule livré en exécution du marché
n'aura aucun défaut dû à sa conception, aux matériaux utilisés ou à sa mise en œuvre ou à tout acte
ou omission du fournisseur, survenant pendant l'utilisation normale du Véhicule livré.

Je garantie le matériel contre tous vices de fabrication ou défaut de matière durant une période de
..... (Mois) à partir de la date de réception provisoire du matériel, installation et mise en marche
y compris.

Cette garantie s'entend matériel, main d'œuvre et transport.

Fait à.....Le.....

Signature et cachet du soumissionnaire